LES CHINOIS DE TURGOT,

PAR

M. HENRI CORDIER,

MEMBRE DE L'INSTITUT.

Ko et Yang étaient deux jeunes Chinois de Pe-King, envoyés en Europe par les Jésuites pour compléter leur éducation religieuse; ils ignoraient, à cause de leur jeunesse, à peu près tout de leur propre pays; au moment où ils allaient retourner dans l'Extrême-Orient, l'illustre Turgot leur adressa une série de cinquante-deux questions sur la Chine : Richesse, Distribution des terres, Culture. — Arts (Papeterie, Imprimerie, Étoffes). — Histoire naturelle. — Quelques points d'histoire (Juifs en Chine, Miao-tseu); pour permettre à Ko et Yang de répondre à ces questions, le grand économiste écrivit ce chef-d'œuvre : *Réflexions sur la formation et la distribution des richesses*, qui parut en novembre 1766. En cent paragraphes, « il renferme, dit un bon juge [1], sur les capitaux, la monnaie et la concurrence, les vérités les plus précieuses et les plus nouvelles pour l'époque où elles ont été produites. Il devait être et il a été nécessairement et incessamment présent à l'esprit d'Adam Smith, quand l'auteur de la *Théorie des sentiments moraux* écrivait, neuf ans plus tard, sa *Richesse des nations* ».

J'ai pensé que des renseignements sur le séjour de ces Chinois en France, alors qu'il était rare de voir des Fils du Céleste Empire dans notre pays, pourraient présenter quelque intérêt; je les ai recueillis en majeure partie dans les papiers du ministre Bertin conservés à la Bibliothèque de l'Institut.

[1] Léon Say, *Turgot*, Paris, 1887, p. 45.

Ces deux Chinois, originaires de Pe-King, de parents chrétiens, se nommaient Louis Ko [Kao 高類思], fils de Joseph Ko et de Cécile Tchao, et Étienne Yang [楊德望], fils d'André Yang et de Catherine Li, né le 8 février 1733, moins âgé d'un an que son compagnon. Après avoir poursuivi leurs études chinoises et passé trois années chez les Jésuites de Pe-King, «ils se proposèrent de passer en Europe pour y voir la splendeur du Christianisme. Ils crurent, et ne se sont point trompés, que la Religion ne fleurit dans aucune autre Nation plus qu'en France, ils se déterminèrent à y venir». Ils partirent de Pe-King le 7 juillet 1751 et ils arrivèrent à Canton à la fin de septembre 1753, passèrent à Macao où ils demeurèrent plus de trois mois en attendant le départ; ils s'embarquèrent avec un compatriote nommé Louis Tcheng qui retourna avant eux en Chine et n'embrassa pas l'état ecclésiastique, au commencement de janvier 1754, sur un des vaisseaux de la Compagnie des Indes, commandé par M. de Fremerie qui mourut pendant la traversée longue de six mois et quelques jours. Arrivés en France, Ko et Yang furent conduits au collège royal de la Flèche où ils séjournèrent environ six ans, apprenant le français, se perfectionnant dans le latin, étudiant la logique et la théologie. En 1760, ils se rendirent à Paris avec l'intention d'entrer au noviciat des Jésuites et d'y prendre l'habit, mais le Général, sur l'avis des missionnaires de Chine, s'opposa à leur dessein pour sauvegarder leur liberté.

Quand la Compagnie de Jésus fut dissoute, ils furent recueillis par l'abbé de Broquevielle, lazariste. «Le R. P. Provincial des Jésuites, nommé La Croix, touché de compassion pour notre état, écrivit en Cour pour nous[1] obtenir une pension du Roi. Le Supérieur, qui nous avait si bien accueilli, ne manqua pas d'intéresser Mgr. l'Archevêque de Paris auprès de Mgr. le Comte de Saint-Florentin. Mgr. le Comte de Saint-Florentin[2], rempli d'humanité, se fit un plaisir de solliciter pour nous auprès de Sa Majesté Très-Chrétienne et nous obtint à

[1] Note écrite par Yang et Ko le 17 janvier 1765, deux heures avant leur départ pour Lorient.

[2] Louis Phélypeaux, comte de Saint-Florentin, né le 18 août 1705; mort le 27 février 1777, à Paris; ministre d'État en 1761; beau-frère de Maurepas.

chacun une pension de 750 livres par an, ce qui nous donna le moyen de continuer nos études de Théologie pour nous mettre en état de recevoir les Saints Ordres.

« Au commencement de l'an passé 1764, voulant profiter des vaisseaux que la Compagnie des Indes envoya à la Chine, pour retourner dans notre pays, nous fûmes heureusement obligés d'aller faire notre cour à Mgr. Bertin[1], Ministre et Secrétaire d'État, qui était alors chargé des affaires de la Compagnie des Indes, et qui seul pouvait nous accorder le passage sur le vaisseau.

« Pendant l'espace de cette année 1764, le Roi à la recommandation de Mgr. Bertin, Ministre digne de la confiance de Sa Majesté, nous ordonna de faire un voyage à Lyon, dans le Forez et dans le Vivarais, pour y examiner et connoître toutes les plus belles Manufactures de ses Etats, afin qu'à notre retour en Chine nous puissions voir les différences qu'il peut y avoir entre les arts de la Chine et ceux de la France.

« Mgr. Bertin, Ministre et Secrétaire d'Etat, prévenu en notre faveur, a voulu nous rendre utiles à la France et en même temps à la Chine; en conséquence nous avons été engagés à différer notre voyage à un an.

« Engagés par la reconnaissance, nous avons exécuté les ordres de Sa Majesté de point en point : nous avons donné preuve de notre exactitude et de notre attention, par les Observations que nous avons eu l'honneur de remettre par écrit à Mgr. Bertin.

« Comblés de bienfaits et de libéralités du Roi, nous nous voyons enfin sur le point de quitter Paris. Sa Majesté Très-Chrétienne voulant mettre le comble à ses bontés pour nous, nous a donné une tenture des belles Tapisseries de Sa Manufacture royale de Beauvais, une collection de douze glaces superbes, une collection de Porcelaine de Sa Manufacture royale de Sèvres, une imprimerie portative, une machine d'électricité, une collection de lunettes d'approche, un télescope,

[1] Henri-Léonard-Jean-Baptiste Bertin, né en 1719, mort en 1792; contrôleur-général des finances; ministre d'État.

une chambre noire, un microscope solaire et un microscope à liqueur, avec une montre d'or à chacun, en nous laissant participans de ses bontés pendant notre vie; et nous nous conformerons, pour ces présens aux Instructions que le Roi nous a données par son Ministre. Nous nous reconnaissons incapables de reconnoître jamais assez toutes les faveurs de Sa Majesté, c'est pourquoi nous ne cesserons de conjurer le Ciel de les reconnoître pour nous, par la conservation d'un Monarque digne de régner à jamais pour la prospérité de ses États. »

Outre les connaissances qu'ils purent acquérir dans leur voyage en province et leur séjour à Paris, Ko et Yang reçurent aussi vingt et une leçons de physique de M. Brisson [1], professeur au collège de Navarre, membre de l'Académie des Sciences, auquel ils furent confiés au mois de juillet 1764. Brisson les fit assister douze fois à des expériences de physique et construisit pour eux une machine électrique. On a fait instruire nos Chinois « autant que le peu de temps l'a permis, et en particulier de la chymie dont l'objet est d'analyser tous les corps et d'en connoître les principes dont ils sont composés ». Leur professeur de chimie était Cadet [2] : on les avait installés sur la paroisse de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, au séminaire de Saint-Firmin, rue Saint-Victor.

Quand Ko et Yang partirent, on leur remit, le 16 janvier 1765, une *Instruction* détaillée sur la conduite qu'ils devront tenir en arrivant en Chine; on sait que « la discrétion dont le S[r] Ko et le S[r] Yang ont usé en France ne laisse aucun lieu de douter qu'ils ne se conduisent pendant leur traversée à la Chine sur les vaisseaux de la Compagnie des Indes avec toute sorte d'égards et de ménagements »; aussi dès qu'ils auront abordé à Canton « leur premier soin doit être de prendre les plus promptes et les plus justes mesures pour s'habiller à la Chinoise et faire attention de ne quitter leur bord que quand ils seront en état

[1] Mathurin-Jacques Brisson, né à Fontenay-le-Comte le 30 avril 1723; mort le 23 juin 1806, à Croissy, près de Versailles; il succéda à l'abbé Nollet dans sa chaire au collège de Navarre.

[2] Sans doute Louis-Claude Cadet-Gassicourt, né à Paris en 1731; mort en 1799.

de paraître décemment suivant les usages de leur nation : Pour cet effet, ils s'informeront le plus exactement qu'il se pourra de la manière dont le S[r] Tcheng leur compatriote, qui est retourné à la Chine, il y a 3 ans, s'est comporté à son arrivée à Canton, et de suivre la même route que luy s'ils apprennent qu'il n'y a éprouvé aucune difficulté; il est très essentiel pour la tranquillité du S[r] Ko et du S[r] Yang et pour le succès de tout ce qu'ils se proposent d'avantageux pour les deux états de la Chine et de la France de ne rien faire qui puisse donner lieu à des plaintes de la part du gouvernement chinois; on comprend que cette observation a lieu pour tous les objets de la présente instruction sans qu'il soit besoin de la répéter ailleurs ».

On leur trace un véritable programme pour le moment de leur arrivée à Pe-king :

« Après avoir rempli tous les devoirs que la nature, les loix à la Chine et les bienséances exigent d'eux, le S[r] Ko et le S[r] Yang songeront efficacement à profiter des lumières qu'ils ont acquis en France dans la vüe d'être réciproquement utiles à la nation chinoise et à la nation françoise. Mais comme ils ne sauroient suffire d'eux-mêmes à la connoissance de tout ce qui leur est nécessaire pour remplir ces objets, ils doivent chercher soigneusement à former des liaisons différentes et analogues aux connoissances de différente espèce qu'il leur est essentiel d'acquérir à la Chine pour les comparer avec celles qu'ils ont pris en France; ou recueillir celles des objets et des avis dont ils n'auront point entendu parler en France et dont ils croiroient que la France se trouveroit ignorer et à cet égard on les exhorte à ne se faire aucune peine sur la crainte qu'ils pourroient avoir ou de paroitre minutieux, ou de taxer la France d'ignorer des objets peut-être triviaux ou enfin de paroître eux-mêmes ignorer qu'ils étoient connus en France; ils savent dans quel esprit toutes leurs questions, tous leurs détails seront accueillis, et lors même qu'ils ne nous apprendront rien de nouveau, ils doivent être assurés qu'on leur sçaura beaucoup de gré de leur attention, et les reponses qu'on leur fera les instruiront toujours de l'état où en est l'Europe relativement à ces mêmes objets.

« On a remis en partant, aux S^r Ko et au Sr Yang trois instructions détaillées et divisées en chapitres composés chacun de plusieurs questions. La première instruction concerne le droit public, ce qui comprend la chronologie, l'histoire, la religion, le gouvernement, la police, les forces et les revenus de l'empire de la Chine, etc. On a accompagné cette première instruction de trois mémoires en forme de lettres sur l'origine ou la création du monde, le déluge, l'histoire des premières générations des hommes, de leurs peuplades en différentes parties de l'univers, de l'origine des langues, de l'écriture, etc., afin que le S^r Ko et le Sr Yang puissent comparer les différens systèmes qu'on suit à la Chine sur tous les points, avec ce que la critique la plus exacte et l'examen le plus sévère des historiens sacrés et profanes ont établi de plus certain parmi les savans de l'Europe sur les mêmes objets.

« On donnera suite à ces premières lettres de manière que le S^r Ko et le Sr Yang puissent les recevoir l'année prochaine par les mêmes vaisseaux de la Compagnie des Indes.

« La seconde instruction concerne le droit civil et contient des questions sur la manière dont les loix de la Chine décident dans tous les cas qui intéressent les personnes privées et ce qu'elles possèdent dans l'ordre de la Société.

« La troisième instruction comprend en plusieurs chapitres tout ce qui a rapport aux sciences et aux arts mécaniques relativement à l'usage de l'homme et cette matière si vaste se réduit à connoître :

« 1° Tout ce qui est indispensablement nécessaire à l'homme : la subsistance, le vêtement et le logement.

« 2° Ce qui luy devient utile, le commerce en toutes les branches.

« 3° Les objets qui servent à sa commodité et à son agrément.

« Ces trois genres d'instruction demandent de la part du S^r Ko et du Sr Yang une attention particulière à former des liaisons avec des personnages distingués et d'un grand mérite, dont ils puissent tirer, de chacun en ce qui les regarde, des connoissances relatives aux reponses qu'on attend de leur part : Ainsy à l'égard de la première instruction

il convient au S[r] Ko et au S[r] Yang de former une liaison d'amitié autant qu'il se pourra, avec un ou plusieurs lettrés du grade le plus élevé qui soient doués en même temps d'un caractère doux et complaisant capables de dire avec franchise ce qu'ils savent sur la matière qui fera l'objet de la recherche, laquelle sera placée sans affectation dans le discours et par manière de conversation.

« Il faut faire en sorte dans ces recherches que l'on ne sache pas que l'autre soit consulté et s'abstenir par cette raison de faire des questions à plusieurs personnes dans une même société.

« Sur la seconde instruction et en observant la même réserve, les liaisons que le S[r] Ko et le S[r] Yang formeront avec des gens de loy leur seront infiniment utiles.

« Quant à la troisième instruction, le champ en est si étendu et l'objet en même temps si nécessaire et si urgent qu'on ne peut trop inviter le S[r] Ko et le S[r] Yang de se mettre à portée de connoitre d'abord les plus nécessaires des Arts ensuite les plus utiles et enfin ceux qui concernent la commodité et l'agrément.

« Tous ces objets ne peuvent être traités que peu à peu, avec cet esprit de tranquillité et de réflexion qui paroit naturel à la Nation chinoise; on ne presse donc de répondre sur aucun objet particulier, mais sur tous à peu près également parce que le goût et les occasions doivent en décider, mais de manière cependant que par chacune des expéditions des vaisseaux de la Compagnie des Indes on puisse recevoir du S[r] Ko et du S[r] Yang des mémoires relatifs à celles des instructions sur lesquelles ils auront pu se procurer des éclaircissemens; ils doivent donc rassembler des matériaux à mesure qu'ils le pourront ou qu'ils se présenteront sur tous les objets, et s'occuper ensuite de les séparer par matière et de les mettre en ordre pour les envoyer. »

Je ne suivrai pas nos Chinois après leur arrivée en Chine, l'espace me manquant ici; embarqués sur *Le Choiseul*, ils abordèrent après une traversée heureuse de cinq mois et deux jours à Canton, où ils eurent à souffrir des tracasseries du vice-roi (*Tsong-Tou*) qui voulait retenir leurs tapisseries destinées à être présentées à l'Empereur. Ko et Yang

rentrèrent à Pe-King à la fin de janvier 1766 : le roi de France leur faisait à chacun une pension annuelle de 1,200 livres qu'ils surent mériter par les nombreux renseignements qu'ils recueillirent et envoyèrent à Paris. Ko mourut à Pe-King en 1780, et Yang, en 1787, dans le Kiang-si où il exerçait son ministère.